

canadiennes ont vendu des fournitures militaires aux États-Unis pour plus de 605 millions de dollars; mais on peut raisonnablement supposer que sans le Programme, elles eussent été privées d'une grande partie de ces contrats.

#### *L'adaptation au désarmement*

Les Canadiens, qui avaient joui d'une grande prospérité durant la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas été trop à plaindre durant la guerre froide. Cependant, en autant qu'elle vient de la production de défense, leur prospérité actuelle est une fausse prospérité qui repose sur des bases défectueuses. D'abord, en effet, elle dépend de la bienveillance de notre allié et voisin, bienveillance qui pourrait nous faire défaut un jour. Il n'est pas facile pour un gouvernement, si bienveillant soit-il, de prendre une attitude magnanime en face des difficultés créées par la balance des paiements, et des protestations de régions en plein marasme, protestations transmises par des politiciens influents. Mais la prospérité est doublement trompeuse lorsqu'elle dépend de la continuation de la course aux armements; voilà qui est particulièrement vrai de la prospérité d'un pays qui, comme le Canada, a prêché et continue de prêcher instamment la nécessité d'un désarmement général et complet. Le Canada et les États-Unis feraient bien de consacrer, à dégager le plus délicatement et le plus profitablement possible leur économie nationale de la production de défense, autant d'ingéniosité qu'ils en ont apportée au partage de cette production. En dépit de tous les entretiens qui ont eu lieu à Genève et ailleurs à propos de l'urgente nécessité du désarmement, le Gouvernement canadien est fort en retard sur les États-Unis quant à la quantité et à la qualité de ses réflexions profondes à ce sujet; voilà, du moins, la seule conclusion qu'on puisse tirer après avoir pesé les réponses respectives des deux pays lors d'une enquête faite en 1962, par les Nations Unies, sur les conséquences sociales et économiques de désarmement. En effet, lorsque les Nations Unies lui ont demandé ses commentaires sur «le problème que lui poserait la réaffectation des ressources libérées par le désarmement», notre Gouvernement s'est contenté de répondre qu'il était incapable de «faire des prédictions . . . En vertu de notre système démocratique, a-t-il ajouté, seul le Parlement peut décider de la redistribution de ces ressources. Or, il est impossible de prévoir ce qu'il déciderait». Chose étrange: cette réponse qui ne jetait guère de lumière sur la question venait d'un pays qui, quelques années seulement auparavant, avait entrepris, en collaboration avec la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, de nous dire la bonne aventure à l'échelle nationale. Était-ce un retour, après réflexion, à la vieille formule: «Le Parlement décidera», dont se servait Mackenzie King pour gagner du temps lorsqu'il se voyait dans l'obligation de prendre une décision difficile? N'était-ce pas plutôt le fait que les conséquences économiques du désarmement pour le Canada, pays qui conserve, malgré la guerre froide, la plus forte proportion de chômeurs de toutes les nations libres du monde, posent des problèmes si formidables et si rebelles à toute solution qu'il vaut mieux éviter d'y penser? On est tenté d'opter pour cette dernière explication, surtout après avoir entendu des cris du cœur comme celui du député de Queens lorsque lui parvinrent des rumeurs à l'effet que la «paix» était sur le point «d'éclater» à l'île du Prince-Édouard: «Si l'on supprimait la base de l'Aviation royale canadienne à Summerside, cette mesure aurait un effet prononcé non seulement sur l'économie de la région, mais sur celle de toute la province . . . De toutes les industries de cette province, c'est peut-être la seconde en importance . . . J'espère que le Ministre emploiera ses arguments les plus persuasifs . . . pour convaincre ses collègues qu'en supprimant cette base, ils commettraient une erreur très grave non seulement du point de vue de notre défense nationale, mais à cause